Hôpital Privé OCEANE
ELSAN

Secrétariat d'anesthésiste-Réanimation
29 Rue du Docteur Roux
56000 VANNES
Tél. : 02.97.01.90.65

INFORMATION MEDICALE L'ANALGESIE PERIDURALE EN OBSTETRIQUE

Ce document est destiné à vous informer sur la technique d'analgésie péridurale, ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement, afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure qui vous sera proposée par l'équipe médicale.

Qu'est-ce que l'analgésie péridurale ?

C'est une technique d'anesthésie locorégionale réalisée par un médecin anesthésiste réanimateur. Elle est destinée à supprimer ou à atténuer les douleurs de l'accouchement et/ou si besoin, à en faciliter le déroulement. C'est à ce jour la méthode la plus efficace. Son principe est de bloquer les sensations douloureuses au niveau des nerfs provoquant de l'utérus, en injectant à leur proximité un produit anesthésique local, associé ou non à un dérivé de la morphine.

Cette technique assure une bonne stabilité des fonctions vitales, bénéfiques pour la mère et l'enfant. Ce blocage se fait à proximité de la moelle épinière dans l'espace péridural, par l'intermédiaire d'un tuyau très fin (cathéter) introduit dans le dos, à l'aiguille spéciale. Le cathéter reste en place pendant la durée de l'accouchement, afin de permettre l'administration répétée de l'anesthésique. S'il est nécessaire de pratiquer une césarienne ou toute autre intervention, l'anesthésie pourra être complétée par ce dispositif ; ce qui n'exclut pas le recours à l'anesthésie générale au décours de l'accouchement.

Une consultation est réalisée par un médecin anesthésiste réanimateur dans les quelques semaines précédant votre accouchement. N'hésitez pas à cette occasion à poser toutes les questions que vous jugerez utiles. Le jour de l'accouchement, il peut arriver, en fonction de votre état de santé ou des résultats des examens complémentaires qui vous auront été prescrits, que l'analgésie péridurale ne puisse être effectuée, contrairement à ce qui avait été prévu initialement. C'est le cas par exemple s'il existe de la fièvre, des troubles de la coagulation du sang, une infection cutanée au niveau du dos ou toute autre circonstance pouvant être considérée à risque. Le choix définitif et la réalisation de l'acte relèvent de la décision du médecin anesthésiste réanimateur et de sa disponibilité.

Comment serez-vous surveillée pendant l'analgésie péridurale ?

Comme tout acte d'anesthésie, l'analgésie péridurale se déroule dans une salle équipée d'un matériel adéquat, adapté à votre cas et vérifié avant chaque utilisation.

Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Les conditions de surveillance de l'anesthésie permettent de dépister rapidement les anomalies et de les traiter.

Pendant l'analgésie péridurale, une sensation de jambes lourdes et une difficulté à les bouger peuvent s'observer. C'est un effet sans gravité de l'anesthésique local.

Une difficulté transitoire pour uriner est fréquente lors d'un accouchement et peut nécessiter un sondage évacuateur de la vessie. Une baisse transitoire de la pression artérielle peut survenir.

Si les dérivés de la morphine ont été utilisés, une sensation de vertige, des démangeaisons passagères et des nausées sont possibles. Des douleurs au niveau du point de ponction dans le dos peuvent persister quelques jours, mais sont sans gravité.

Exceptionnellement, des maux de tête, majorés par la position debout, peuvent apparaître après l'accouchement. Le cas échéant, leur traitement vous sera expliqué.

Des complications plus graves : convulsions, arrêt cardiaque, paralysie permanente ou perte plus ou moins étendue de sensations, **sont extrêmement rares**. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.

Enfin, pour votre bébé, **l'accouchement sous analgésie péridurale ne comporte pas plus de risque qu'un accouchement sans péridurale.**

Je reconnais avoir reçu, au cours de la consultation d'anesthésie du/...../..... avec le Dr toute l'information souhaitée, simple et intelligible concernant l'analgésie péridurale.

Je reconnais avoir été informé(e) que toute anesthésie comporte un certain pourcentage de complications et de risques y compris vitaux.

Je reconnais savoir que dans l'intervalle entre cette consultation et l'accouchement, l'équipe d'anesthésie réanimation de la clinique Océane se tient à ma disposition pour répondre à toute interrogation.

Nom et prénom **Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

Fait à le

Ce document est à rapporter dûment signé le jour de votre hospitalisation (le remettre à l'infirmière du service qui vous prendra en charge).